REPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES - 4e CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 MARS

CANDIDAT POUR LA DEFENSE DE LA NATURE ET DU RIVAGE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le courant écologiste ne saurait se tenir à l'écart d'une consultation aussi importante, particulièrement dans un département, une circonscription, où la frénésie des spéculateurs, des promoteurs, saccage inexorablement un merveilleux cadre naturel, parmi les plus beaux du monde.

Il faut faire entendre votre voix, agir, avant que l'irréparable ne soit accompli.

Regardez autour de vous. De Villefranche à Menton, de la vallée de la Vésubie à celle de la Roya, il n'y aura bientôt plus un seul espace naturel à l'abri de cette curée destructrice.

Sur le front de mer, le mur de béton continue à être mis en place, comme des pièces d'un puzzle, les ports privés se multiplient défigurant la côte.

La mer Méditerranée est elle-même en danger : boues rouges, rejets des affluents trop souvent sans traitement préalable.

Les recherches pétrolières dans cette mer fermée risqueraient d'être le coup de grâce.

Les banques, les agioteurs de tous poils lorgnent à nouveau la citadelle de Villefranche.

Le projet du parc du Mercantour, éclaté en plusieurs parties, pour réserver la place aux grandes stations de super luxe, n'a plus aucun sens pour la préservation de la faune. Il ne respecte ni les droits des populations de l'arrière-pays, ni ceux des communes.

Le déboisement inconsidéré, l'urbanisation anarchique sans études géologiques suffisantes, provoquent des glissements de terrains.

On pourrait encore allonger la liste des méfaits contre l'environnement dans lequel nous sommes condamnés à vivre.

C'est l'argent, le profit, qui mènent la ronde.

Qu'ont fait les pouvoirs publics, ministères, préfet, député de la 4e circonscription M. Aubert ?

Tout est facilité pour les pillards de l'immobilier, les promoteurs de haut vol. Combien de projets sont tenus en sommeil à cause des élections.

Nous devons situer, sans crainte, les responsabilités. Ce peut ne pas faire plaisir à tout le monde. On nous accusera de faire de politique, pour notre part, cela ne nous gêne nullement.

Nous lançons un cri d'alarme. Agissons avant que l'on ait atteint un point de non retour. Ne laissons pas aux partis politiques le soin de parler pour nous, de traduire nos aspirations légitimes.

Le 12 mars prochain accordez vos suffrages aux seuls candidats écologistes.

Nos activités professionnelles nous ont conduit à nous passionner pour ces problèmes devenus vitaux pour l'humanité.

Nous n'avons pas d'autre ambition que de servir cette admirable cause de la préservation du milieu naturel, pour nous et pour les générations à venir.

Avec votre confiance, nous pourrons, avec plus d'efficacité, œuvrer pour la défense de la nature et de la Côte d'Azur.

Votez écologiste le 12 mars
Pour la défense de la nature et du rivage
Soutenez la candidature de

Georges CAMPIONI

ingénieur

Guy NOËL : suppléant

employé